Actualité agriculture Biologique

-- Agriculture Bio --

Agriculture Bio

Une nouvelle réglementation se prépare

Agri-bio

vendredi 3 mars 2006

Résumé :

La Bio française considérait déjà que le référentiel européen adopté en 1991/1992 était déjà laxiste. Elle avait en 1999 obtenu la possibilité d'appliquer un référentiel plus contraignant et espérait une harmonisation européenne.

La Bio française considérait déjà que le référentiel européen adopté en 1991/1992 était déjà laxiste. Elle avait en 1999 obtenu la possibilité d'appliquer un référentiel plus contraignant et espérait une harmonisation européenne.

La réglementation européenne avait certaines limites et nous aurions souhaité y introduire de nouvelles dispositions sur l'environnement, la proximité avec les consommateurs, l'autonomie des fili?res notamment sur le plan énergétique, l'élargissement du cahier des charges à d'autres produits comme les vins, l'habitat, le textile, explique Henri Thépault, producteur finistérien, président de la Fédération nationale des agriculteurs biologistes.

Pesticides et OGM

C'est la fin de l'agriculture biologique, la fin du logo AB , n'hésitent pas à affirmer les responsables du GAB d'Armor. En fait le projet proposé par Bruxelles aurait une tendance à la libéralisation des pratiques avec notamment dans les principes généraux des points qui font frémir les producteurs français. Ainsi le texte souligne que l'utilisation d'organismes vivants et de méthodes de production mécaniques est préférée à l'utilisation de mati?res synthétiques, ou encore les substances naturelles sont utilisées de préférence aux substances chimiques, lesquelles ne peuvent ?tre employées que lorsque les substances naturelles ne sont pas disponibles dans le commerce. Il y aurait en outre une tolérance à la présence de traces d'OGM (jusqu'à 0,9 %).

Les bios peuvent-ils renverser la tendance. En fait, ce projet, plus ou moins amendé, doit en principe ?tre adopté avant la fin juin sous la présidence autrichienne. Ce qui laisse peu de temps de réaction dans un contexte européen pas très évident. Il semblerait que l'approche de la production biologique soit aussi assez différente d'un pays à l'autre. Et si le poids des producteurs reste déterminant dans certains pays comme la France, il n'en est pas de m?me partout, où les lobbies économiques et libéraux sont plus forts. Pour le GAB d'Armor, la position est tranchée : pas question d'accepter une réglementation qui ouvre la porte à toutes les dérives et de fait à une concurrence jugée déloyale. Les bios costarmoricains refusent ce qu'ils considèrent comme un règlement plafond qui entraîne un nivellement par le bas et permet une succession de dérogations Etat par Etat. M?me s'ils ne refusent pas les adaptations pédoclimatiques. Encore faut-il qu'elles soient connues et précises.

Ne pas perdre la confiance

Ils craignent en outre qu'une réglementation floue contribue à moins de lisibilité pour les consommateurs. Ce qui pourrait altérer la confiance, alors que certains secteurs de la bio (lait par exemple) souffrent déjà. Simplification oui, dérégulation non, rappellent encore les bios qui ne se voient pas justifier l'utilisation de pesticides ou la présence, m?me infime, d'OGM.

Dans un tel contexte, ils entendent actionner tous les leviers à leur disposition pour faire échec au projet. D'autant qu'ils dénoncent aussi la méthode qui réduit à sa plus simple expression la concertation. Ils envisagent plusieurs démarches au niveau local aupr?s des élus, des pouvoirs publics français, des autorités communautaires. N'excluant pas l'action syndicale.